



FORMULAIRE D'INSCRIPTION EXPOSANT MARCHÉ

19ème édition de la Fête du Bleu du Vercors-Sassenage
27 et 28 juillet 2019 - Saint Martin en Vercors (26 420)

A retourner avant le 03 mai 2019

Pour des raisons administratives
aucun retard d'inscription ne sera toléré.

Par courrier : **Maison du Parc** - A l'attention de Prisca MANUEL

255 chemin des fusillés - 38 250 Lans-en-Vercors

ou Par mail : contact@fetedubleu.org

Vous êtes exposant sur le Parc naturel régional du Vercors, complétez la catégorie vous correspondant :

Producteur fermier : réalise la production, la transformation et la mise en marché du produit

Artisan alimentaire : réalise la transformation et la mise en marché du produit en présentant un savoir-faire particulier

Artisan créateur : réalise les produits soit entièrement à la main, soit à l'aide d'outils à main ou même de moyens mécaniques, pourvu que la contribution manuelle directe de l'artisan demeure la composante la plus importante du produit fini

AOP / IGP de la région Auvergne-Rhône Alpes

RENSEIGNEMENT SUR L'EXPOSANT

* **Nom de l'entreprise/Raison sociale** :

* **N°siret/MSA** :

* **Adresse siège social** :

* **Téléphone** : **Email** :

* **Responsable du stand**

(nom, prénom et numéro de téléphone portable)

INFORMATIONS RELATIVES A VOTRE STAND

Descriptif de contenu du stand

Type de production vendue :

Barnum (UNIQUEMENT pour le Marché créateur) : taille ; lestage obligatoire :

Emplacement (contraintes, besoins particuliers) :

MATERIEL ET BESOIN ELECTRIQUE

→ Vous devez apporter tables, chaises, cloisons nécessaire à votre stand

→ Electricité mise à disposition des exposants, merci de renseigner **précisément** le matériel (camion frigo, banque réfrigérée, ordinateur...) et **puissance totale** (renseignement obligatoire pour être raccordé électriquement)

Matériel électrique

- _____ KW/h

-

-

L'organisation met à disposition pour :

STAND

* Producteur fermier, AOP-IGP et artisan alimentaire : un chapiteau de 1000m², appelé **Marché du terroir**.

* Artisan créateur : un espace extérieur, appelé **Marché des créateurs**. Les exposants créateurs sont invités à venir avec leur propre structure (barnum, parasol..)

BON DE COMMANDE

Emplacement sous chapiteau « Marché terroir »

de 2m de 3m de 4m

→ Pour toute demande de mètre supérieur, merci de contacter l'organisation

Producteurs fermiers : 31 € / mètre linéaire

Artisans créateur : 45 € / mètre linéaire

Angle souhaité* : majoration de 30€

**La configuration du chapiteau implique que certains exposants aient la possibilité d'avoir deux ouvertures sur l'allée (une principale, demandé ci dessus, une secondaire de 2,5m maximum).*

ATTENTION

Les places sur le Marché du terroir et des créateurs sont sous réserve de disponibilité et sur décision du comité de sélection

Emplacement extérieur - Marché créateurs

BARNUM NON FOURNI

De 3m à 5m linéaire MAXIMUM

_____ m d'ouverture

Artisans créateurs 31 € / mètre linéaire

Les exposants réalisant une animation participative sur la Fête du Bleu bénéficieront* d'une réduction de 50 % sur le coût de l'emplacement (à hauteur de 3ml maxi).

**Sous condition d'acceptation du comité de sélection*

Mon animation (description de l'animations, besoins logistique, durée, type de public, horaire souhaitée)

.....
.....
.....
.....

Documents obligatoires pour valider l'inscription

- * attestation d'assurance RC professionnelle
- * attestation d'inscription à la MSA
- * votre numéro SIRET en fonction de votre activité.
- * attestation d'inscription à la chambre des métiers et de l'artisanat

VOTRE ENGAGEMENT

Je soussigné(e)..... occupant la fonction de responsable, dûment mandaté et agissant pour la société ci-indiquée, certifie l'exactitude des renseignements donnés, déclare avoir pris connaissance de la charte ci-contre et s'engage à la respecter.

DATE

Signature précédée
de la mention « lu et approuvé »



CHARTRE DES EXPOSANTS MARCHÉ

EDITION 2019



En participant au village « Terroir » de la Fête du Bleu Vercors-Sassenage, je m'engage :

- ✓ A ne pas vendre de « restauration »: sandwiches, canettes de boissons , salade, plats préparés...
- ✓ Ne pas proposer sur le stand des produits en "achat-revente".
- ✓ Ne pas utiliser de consommable en plastique jetable, pour les dégustations ou autre
- ✓ Ne pas utiliser de point chaud sous les chapiteaux
- ✓ Ne pas installer de barnum
- ✓ A respecter le contenu du stand présenté, le descriptif transmis lors de l'inscription et validé par les organisateurs.

En participant au marché créateur de la Fête du Bleu Vercors-Sassenage, je m'engage :

- ✓ Ne pas proposer sur le stand des produits en "achat-revente"
- ✓ A respecter le contenu du stand présenté, le descriptif transmis lors de l'inscription et validé par les organisateurs.

Seront uniquement admis sur les espace Marché de la Fête du Bleu Vercors-Sassenage :

- ✓ Les agriculteurs et artisans ayant leur siège d'activité sur le territoire du Parc du Vercors
- ✓ Quand il y a plusieurs producteurs sur les mêmes produits, la priorité est donnée :
 - Aux producteurs du réseau Fermes du Vercors®
 - A ceux qui se situent dans un secteur du lieu de la Fête

Dans le cas de non-respect de cette charte le jour de la Fête du Bleu Vercors-Sassenage, les organisateurs vous demanderont de retirer du stand les articles non conformes et se réservent le droit d'exclusion définitive pour les éditions suivantes.